

E : Utilisation des technologies numériques du monde du travail

E1 : Utiliser des applications propres au domaine commercial – Mandat pratique n°1

Identifier les risques liés à la sécurité et à la protection des données

Objectifs évaluateurs :

- e1.ef4 : Ils/elles identifient les risques ou les dangers courants en matière de sécurité des données et prennent les mesures appropriées au niveau adéquat. (C4)

Recommandation : Première année d'apprentissage

Mandat pratique

Exposé de la situation

La sécurité et la protection des données revêtent une importance considérable en assurance privée. Le non-respect de la sécurité des données met en danger l'entreprise ainsi que notre clientèle. En notre qualité d'assurance privée, nous travaillons avec des informations sensibles et sommes soumis à diverses bases légales en la matière. Cet exercice pratique consiste en une première approche de la sécurité et de la protection des données au sein de ton entreprise.



Alors que la **protection des données** se réfère aux droits des utilisatrices et des utilisateurs en matière de contrôle de leurs données personnelles et de leur utilisation, la **sécurité des données** décrit toutes les mesures prises pour protéger les données.

Série d'exercices

Exercice n°1 :

Informe-toi sur les directives en vigueur au sein de ton entreprise en matière de protection et de sécurité des données. Consigne sous une forme appropriée les types d'informations sensibles auxquels tu as accès dans le cadre de ton travail actuel.



Option spécifique à la branche : Compare les directives de ton entreprise avec les directives courantes au sein de la branche.

- Trouves-tu des différences ?
 - Sur quels points ton entreprise interprète-t-elle de manière plus stricte les directives habituelles de la branche ?
-



Exercice n°2 : Rappelle-toi au moins deux situations délicates en matière de sécurité et/ou de protection des données que tu as vécues dans ton quotidien professionnel. Complète la vue d'ensemble de l'exercice n°1 avec les situations délicates.

Exercice n°3 : Pour chacune de ces situations, indique des mesures que tu peux appliquer pour prévenir ces risques à l'avenir. Complète ta liste et discute des mesures avec ton/ta supérieur/e.

Exercice n°4 : Actualise en permanence ta vue d'ensemble avec les enseignements que tu as tirés. En la matière, tiens systématiquement compte des directives de l'entreprise.

Exercice n°5 : Complète ton dossier de formation avec les documents élaborés dans le cadre de cette étude de cas, consigne les enseignements tirés et ta réflexion.

Directives spécifiques à l'entreprise :

Consigner ici par écrit les directives internes en matière de protection et de sécurité des données ou préciser l'endroit où les trouver.



Grille de compétences

Auto-évaluation

Question de fond n°1 : Suis-je capable de gérer les risques dans le domaine de la sécurité et de la protection des données avec professionnalisme ?

Critères de compétence

Je respecte systématiquement les dispositions légales et les directives internes.

Je réfléchis régulièrement aux risques qui pourraient survenir dans le domaine de la sécurité et de la protection des données et je remets systématiquement en question mes propres actions.

Je mets activement à profit dans mon travail actuel l'expérience acquise dans des situations délicates par le passé.

Je définis des mesures efficaces de mon point de vue pour éviter de me retrouver dans des situations délicates.

Évaluation par un tiers

Question de fond n°1 : Est-il/elle capable de gérer les risques dans le domaine de la sécurité et de la protection des données avec professionnalisme ?

Critères de compétence

Il/elle respecte systématiquement les dispositions légales et les directives internes.

Il/elle réfléchit régulièrement aux risques qui pourraient survenir dans le domaine de la sécurité et de la protection des données et il/elle remet systématiquement en question ses propres actions.

Il/elle met activement à profit dans son travail actuel l'expérience acquise dans des situations délicates par le passé.

Il/elle définit des mesures efficaces de son point de vue pour éviter de se retrouver dans des situations délicates.
